



Association des Trois Dumas *et* *pour la sauvegarde du vieux Villers*

Villers-Cotterêts Avril 1997.

LETTRE DUMASIENNE N° 7

Rédigée par Monsieur **François ANGOT** Secrétaire Général de L'Association.

Comment pouvez-vous toujours travailler ainsi sans dormir une nuit entière, sans jamais prendre vraiment de repos ? lui demandait un ami.

Mais parce que je n'ai que cela à faire, répondit **DUMAS**.

L'Hostellerye de la Licorne

Albin PERROST-SAUVAGE était le maître de la *Licorne*, en 1663 (maison N° 16 et 18, sur la place). Son propriétaire était **André-Mathieu Le MOYNE**, escuyer, seigneur de la **FONTAINE**, demeurant à Neuilly-Saint-Front.

Le successeur d'**Albin PERROST** fut **Sigysmond BLAVIER**.

En septembre 1664, **MOLIERE** et sa troupe viennent donner une représentation du Tartuffe au château de Villers-Cotterêts, devant **LOUIS XIV** et son frère **Philippe d'ORLEANS**. Une note de l'époque (collection **TRONCHET**) dit qu'il est <- redû à **BLAVIER**, marchand hostelain, au bourg de Villers-Cotterest, treize lyvres six sols trois deniers par les gens et compagnons du sieur **PAUQUELIN-MAULIERE**, hébergés en la maison de la *Licorne*, qui en respond >>.

Le 16 novembre 1690, **Martin BLAVIER** succède à **Sigismond BLAVIER**.

Ce **Martin BLAVIER** - déjà propriétaire, pour partie, de l'hostellerye de l'Ange - avait aussi un fils - **Nicolas BLAVIER** - dont l'humeur frondeuse lui donnait parfois de la tablature ; c'est ainsi qu'en 1694, ce Cotteretzien de race avait osé blâmer publiquement, voir lancer <- un lybelle contre **Jean POLLART**, maire de la prévôté royale de

Villers-Cotteretz >> en raison de ce que << ledict POLLART, chargé de percevoir le droit de péage et travers dudict Villers-Cotteretz, aurait moyennant 25 lyvres déchargé des dicts droits, **Jean de la MOTHE**, commis du sieur **CHARPENTIER**, fermier des vivres pour la viande des armées de Flandre >>.

Nicolas BLAVIER n'aimait pas les podeviniens. Malheureusement pour lui, comme il ne fut pas toujours sans danger d'exprimer trop haut ses sentiments, même sous **LOUIS XIV**, **Nicolas BLAVIER**, dans l'intérêt des affaires de la *Licorne* . . . et pour éviter le pilori, dut faire amende honorable et déclarer << par escript >>, le 21 août 1694, que **Jean POLLART** était le plus << honneste prévost >> de toutes les prévôtés de France et de Navarre.

En 1706, ce même **Nicolas BLAVIER**, probablement calmé, s'adonne à l'art culinaire.

En 1723, *l'hôtellerie de la Licorne* est tenue par une veuve **Jean COSSON** et ses enfants.

Le 3 novembre 1754, **Jean COSSON** fils et **Joseph PETIT** se reconnaissent, conjointement, propriétaires de << *la Licorne* >>.

Quelques années plus tard, l'hôtellerie passe à la fille de **Joseph PETIT**, **Marie-Catherine PETIT** qui a pousé **Michel-Esprit FAUCON de la MIRE**.

Elle passe successivement à **DUPONT-MARIAGE**, en 1784 ; à **CAT-PETEL**, en 1810 ; et à **Nicolas TROIS-VALET**, en 1812. Ce dernier en fait bail, le 4 juillet 1812, à **Nicolas Maxime PREVOST**, cuisinier traiteur, demeurant ordinairement à Soissons.

C'est avec Madame **CHARMAILLE**, la mère du double artiste cuisinier peintre, que la maison de la *Licorne* cessa d'être une hôtellerie.

Déjà, en 1822, une partie de ses locaux abritait l'étude du notaire **LEBAIGUE**. Une épicerie l'occupait également en partie.

Ce fut enfin, ce qu'elle est encore aujourd'hui : une maison bourgeoise où feu le docteur **VENDRAND** y habita pendant trente ans.

Elle appartient aujourd'hui à sa veuve.

Un bureau-succursale de la Société Générale y a son siège. (nous sommes à la fin du 19^{ème} siècle)

X X X X X

A un concert, **DUMAS** passe devant une chanteuse sans la saluer. Comme on pense qu'elle a été sa maîtresse, on le remarque et à l'entracte, un de ses amis lui demande les raisons de cette froideur.

Mais je ne connais pas cette demoiselle, répondit **DUMAS**.

Allons donc, tout le monde sait que vous avez connu le parfait amour avec elle.

Jamais de la vie s'écrie-t-il. *Il est vrai que j'ai songé un moment à en faire ma maîtresse, mais comme Hercule aux pieds d'Omphale, j'ai filé vu ses fuseaux.*

Vous trouvez le mot drôle, poursuit le romancier ; eh bien, dès demain, j'en suis sûr, un de mes collaborateurs jurera qu'il est de lui.

X X X X X

L'Hostellerie du Plat-d'Estain

Tenant à << l'hostellerie de la Licorne >> à ce point que les deux maisons, cependant concurrentes, n'avaient pour principale entrée qu'une seule et même grand'porte.

L'hôtellerie du Plat-d'Estain (maison n° 14 de la place du marché) était tenue, dès 1601, par un sieur **Pierre de la GRANGE**.

Pierre de la GRANGE, meurt en 1623, laissant . . . 24 enfants . . . !

L'un d'eux, **Georges de la GRANGE**, cède, en 1624, à messire **de CAUZAN**, la << vingt-quatriesme partye, qui lui appartient, dans une maison size au devant la halle de Villers-Costeretz, appelée " le Plat-d'Estain " avec droit de passage par la cour de la Licorne, la dicte maison du Plat-d'Estain tenu par **Jean POMMERET** >>.

A **Jean POMMERET** succède, en 1646, **Estienne POMMERET** ; puis, en 1671, **Jacques POMMERET**, qui vient d'épouser **Magdelaine BOULIE**.

Mais la << Licorne >> fait une concurrence redoutable au << Plat-d'Estain >> dont les affaires périclitent tant et tant que dans l'inventaire dressé après le décès de Madame **POMMERET** née **BOULLIE**, le << vingt-neufviesme octobre 1694 >>, nous relevons les lignes suivantes qui dispensent de tous commentaires : << Item en la cave de ladicte maison du Plat-d'Estain, n'y en aucun autre lieu d'ycelle na esté trouvé aucun vin ny boisson sinon une baissière (restant de vin qui approche la lie) de vin et une autre de cidre de peu de valleur dont les partyes n'ont désiré n'estre faict aucune prisée, non plus que de quelque peu de fromage, y trouvé >>. C'est plutôt la ruine.

En 1707, seulement, cette hôtellerie se relève grâce aux talents culinaires d'un sieur **Louis BOULONNOIS**, dont les << hochepots >> font les délices de ses concitoyens, si j'en juge par les nombreuses commandes relevées sur les << lyvres >> de l'hôtellerie.

En 1794, le << Plat-d'Estain >> a pour maître un sieur **Pierre BERTHEMET**, qui le tient jusqu'au jour (1774) où **VIET-CUVILLIER** et la veuve **François LAGNY** s'en rendent conjointement acquéreurs.

Le 22 août 1795, les enfants **VIET**, l'héritent de leur père, et, comme il est sans doute écrit que le << Plat-d'Estain >> doit disparaître, cet établissement est fermé deux ou trois ans après 1800.

Le 7 vendémiaire an X, **Gérome VIET**, vend à **VIET-LORMIER**, sa part de la maison sise à Villers-Cotterêt, << vis à vis l'arbre de la liberté, appelée ci-devant l'hôtellerie du Plat-d'Estain >> ; et, en 1811, un sieur **MICHAUX-DUHAUELLE**, menuisier, l'achète à son tour.

Le poète-épicier-quincaillier, **MASSE-TRONCHIN**, y habita.

C'est aujourd'hui, une maison d'ameublement (maison **MANDRY**). Nous sommes toujours à la fin du 19^{ème} siècle.

X X X X X

DUMAS fils, auteur arrivé - - - venait de louer un petit hôtel particulier et le faisait visiter à son père. Les fenêtres de la salle à manger s'ouvraient sur un petit jardin grand comme un mouchoir de poche (comme le mien).

Comment trouves-tu ce logis ?

DUMAS père fit la moue.

Cette propriété ne te plaît pas ?

Si, si, seulement un conseil ; tu devrais laisser les fenêtres toujours ouvertes.

Pourquoi faire ?

Pour donner un peu d'air à ton jardin.

X X X X X

Il eut de nombreuses liaisons. Une seule fois pourtant, il accepta le mariage ; ce fut **Ida FERRIER**, on s'étonna de cette union légitime avec cette femme qui, à l'époque, avait déjà un réel embonpoint - - -. Un de ses amis lui en fit la remarque.

Vraiment, je ne vous comprends pas, un homme comme vous, comment avez-vous pu prendre une telle décision ?

*Mais mon cher, répondit **DUMAS**, c'est fort simple, c'est pour m'en débarrasser.*

Une telle réponse donna lieu à diverses interprétations tendant à prouver que **DUMAS** s'était trouvé dans l'obligation de se marier.

Certains disaient qu'ayant été convié par le **Duc d'ORLEANS** à une soirée **DUMAS**, insouciant comme toujours, y était arrivé au bras de sa maîtresse.

Bonjour, mon cher **DUMAS**, soyez le bienvenu, lui dit le Duc.

Excellence, permettez-moi de vous présenter - - - Madame **DUMAS**, bien sûr, chez moi ce ne peut être que votre épouse.

Pour rester dans les bonnes grâces du Duc , le lendemain, il avait régularisé sa situation devant le Maire du 1^{er} arrondissement, en présence de ses témoins : **CHATEAUBRIAND** et Monsieur **VILLEMAIN**, Ministre de l'instruction publique. Ceux de la mariée étaient le Vicomte de **NARBONNE**, **LARA** et **CALMET**, conseiller d'état.

Cette histoire est peu vraisemblable. Selon **Eugène de MIRECOURT**, il serait plus plausible de penser que **DUMAS**, ayant emprunté une grosse somme d'argent, qu'il ne pouvait rendre, au tuteur de sa maîtresse, ce dernier serait venu lui donner à choisir entre épouser sa pupille ou aller en prison pour dette.

X X X X X

Gustave GEOFFROY, dans son livre sur **Claude MONET**, nous conte également une visite de **COURBET**, accompagné de **MONET** chez **Alexandre DUMAS**.

Le récit ne correspond pas au précédent, mais montre le même élan spontané témoigné par l'écrivain au peintre.

C'était en 1868 deux ans avant la mort de **DUMAS** père. **MONET** était au Havre et travaillait au portrait d'un commerçant de la ville.

COURBET est ici, allez donc le voir, cela lui fera plaisir.

MONET va à l'adresse indiquée et y retrouve **COURBET**.

Pour nous distraire, si nous allions voir le père **DUMAS** qui est actuellement ici, dit **COURBET**.

DUMAS était, en effet, au Havre, travaillant pour les journaux de la ville, gagnant, comme il le pouvait, sa vie, après tant d'années fastes.

Je ne le connais pas, objecta **MONET**.

Moi non plus, dit **COURBET**, nous nous sommes toujours côtoyés, mais jamais rencontrés.

Ils vont chez **DUMAS** qui habitait chez une lingère.

Monsieur **DUMAS** s'il vous plaît ?

Il est occupé.

Quand il saura qui le demande , il nous recevra.

Qui dois-je lui annoncer ?

COURBET, satisfait et emphatique : Annoncez le maître **d'ORNANS**.

DUMAS paraît, en effet, immédiatement. Géant, la tête couronnée de cheveux blanc crépus, dépoitraillé, le torse hérissé de poils blancs.

DUMAS.

COURBET.

Ils se jettent dans les bras l'un de l'autre, s'embrassant comme deux frères, en pleurant.

Je vous assure, me dit **MONET**, que c'était émotionnant à voir.

DUMAS et **COURBET** se tutoient immédiatement. Tu vas dîner avec moi et le jeune homme aussi.

Le lendemain tous trois partaient pour Etrétat, chez la belle **Ernestine**, pour y passer quelques jours agréables.

DUMAS, à table, était merveilleux, il parlait de tout : art, histoire, politique, femmes, cuisine, **COURBET**, tout bavard qu'il était, l'admirait. Quand à **MONET** il écoutait en silence - - -.

Quand **DUMAS** et **COURBET** ne bavardaient plus, ils chantaient tout en faisant la cuisine. **COURBET** avec des recettes de Franche-Comté, **DUMAS** avec des recettes bien à lui.

En guise de conclusion.

On a souvent parlé de personnes atteintes d'une manie relativement bizarre quoique inoffensive : Ils s'inventent un chien - - - et ce compagnon imaginaire leur impose la nécessité de certaines promenades - - - .

Pour moi qui arpentai les sentes forestières de la forêt de Villers-Cotterets, c'est par hasard que je me suis retrouvé à suivre le fantôme d'un chien fidèle et bien infortuné, célébré par un conte d'autrefois - - - en commençant l'histoire. **Charles NODIER** nous invite à nous rappeler << le temps où il vint tant de loups dans nos forêt >> c'était dans l'année des grandes neiges, que les pauvres gens eurent si grand-peine à vivre.

L'auditeur des contes se souvient toujours, chacun remplaçant dans la fiction d'un hiver particulièrement rigoureux de son enfance dans quelques forêts prestigieuses et à défaut de loups réels, le frisson ressenti devant le péril.

Je suppose que bien des personnes connaissent l'histoire de la bichonne et le mélancolique proverbe de la conclusion : << malheureux comme le chien de **BRISQUET**, qui n'allait qu'une fois au bois et que le loup mangit >>.

Je n'aime point trop rechercher la genèse des récits qui ont charmé mon enfance et j'ignore si **NODIER** a jamais visité la forêt de **RETZ**, aux splendides colonnades de hêtres immenses, peut-être **NODIER** ne connaissait que le dicton à moins qu'il ne l'eût lui-même inventé - - - Mais la forêt, le bûcheron, les enfants, le chien et le loup sont les structures classiques d'un genre éternel.

Eternels aussi comme le sont aussi la malchance, mais aussi le bonheur - - - on voudrait avancer en âge (souvent à tort) et progresser dans le temps comme à travers une belle futaie, au long d'une noble allée. Mais on jouit que d'une relative sérénité : quelques inquiétudes apparaissent et courent devant nous, comme l'ombre du pauvre chien de **BRISQUET**.

Ici, l'on est plus sensible à la rupture des harmonies ; au cœur de ce silence forestier où nul ne ricane, on voudrait pouvoir donner aux malchanceux, même s'ils ont causé leurs malheurs par leur inconséquence, une moitié de ce manteau vert, comme Saint-Martin tranchait sa cape de cavalier Romain.

Comme **PEGUY**, **Alain FOURNIER** et **PERGAUD** ils furent de ceux qui n'allèrent qu'une fois au bois et que le loup mangea - - -

Dans notre forêt de **RETZ** si patiemment, si noblement préservée par le travail de ses gardiens - - - à quelques pas de l'abbaye de Longpont, du château d'Oigny en Valois, de la chartreuse de Bourfontaine, du donjon de Vez, à deux lieux de **RACINE**, d'une dizaine de lieux du fabuliste **Jean de la FONTAINE** - - - et le pays du grand **DUMAS**.

Le silence altier et méditatif des hêtraies, les églises, chapelles, abbayes, chartreuses même ruinées, nous suggèrent l'apport d'une compensation grandiose auquel peuvent prétendre les malchanceux, même les plus coupables, les plus stupides.

Parfois dans cette forêt nous sommes à l'abri des critiques les plus féroces - - - elles sont le fait de personnes influentes qui faisaient dire au vieux **SENEQUES** : << Toutes les fois que j'ai été parmi les hommes, j'en suis revenu moins humain >>. Dans la forêt de Villers-Cotterêts où l'on mesure ce qu'est un arbre quand il arrive à une totale croissance, la notion de plénitude authentique inspire cette commisération, appliquée même au pauvre chien de **BRISQUET** << qui n'allit qu'une seule fois au bois et que le loup mangit >>.

François ANGOT
" Le haut du bas "
Villers-Cotterêts avril 1997

L'Association des Trois DUMAS et pour la Sauvegarde du Vieux VILLERS sera présente au Forum des Associations de Villers-Cotterêts, le Dimanche 8 juin 1997. Le stand sera le N° 9. En espérant vous voir.

Nous demandons à nos adhérents qui souhaitent continuer avec nous, de vouloir bien penser à payer leur cotisation pour 1997, à savoir 60,-frs pour une adhésion simple ou 100,- frs pour une cotisation couple.

Nous vous en remercions à l'avance.

Une suite sera donnée dans la huitième lettre Dumasienne.

- Hostellerye de l'Escu de France* : place du D^{ct} Mouffier (maison de la presse).
- " *du Dauphin* : 5, 7, 9 et 11, rue du Général Leclerc (maisons **LECAREUX - LANGON** - et la cave à vin).
- " *de la Boule d'Or Couronnée* : rue du 18 Juillet (ancien hôpital de Villers-Cotterêts).
- " *de l'Espée-Roïale* : 41, rue du Général Mangin .
- " *de la Croix-d'Or* : 26, rue du Général Mangin (Hôtel le Régent). Propriété de Madame Michèle **THIEBAUT**.
- " *de la Clicaudine* : à l'angle de la rue Léveillé et de la rue Alexandre Dumas démolie par la ville en 1906, actuellement compagnie d'assurances (en partie)
- " *du Sans-Souci* : à l'angle de la rue Léveillé et la rue Alexandre Dumas (ex hôtel de la Chasse) actuellement propriété du D^{ct} François **GIBERT**.
- " *du Grand - Cerf* : 15, rue du Général Leclerc.
- " *du Petit - Lion* : 25, rue du Général Leclerc (Monsieur **ROBERT** coiffeur).
- " *du Lion - d'Or - ci-devant Lion-Rouge*: rue du Général Leclerc et 3, rue de la Faisanderie (Banque **Scalbert-Dupont**).
- " *du Sauvage* : rue du Général Leclerc (emplacement de la maison **FASQUELLE** et ancienne maison **BELLOT**, maintenant annexe des Ets **GANDON**).
- " *de la Fleur de Lis* (aujourd'hui Pomme d'Or) 16, rue du Général Mangin (anciens E^{ts} **OBE** actuellement E^{ts} **Gilles VILLERMET**).
- " *de la Croix de Lauraine*. 19, rue du Général Mangin (actuellement boulangerie **FAVEREAU**, anciennement **BROCHETON** " dont son fils Jean a tenu un garage à Villers-Cotterêts ", puis **SEGARD**).
- " *de la Hurre*: Place du Docteur Mouffier (actuellement charcuterie **Vincent DESAÜTEZ** ... pour les vieux Villers anciennement **PAPELARD** puis **LEROY**)
- La Capitainerie*: à l'angle de la rue du 18 Juillet et la Place Aristide Briand .Propriété de Madame C. **RENARD**
- " *du Petit-Cerf* : 23 et 25 rue du Général Mangin (boucherie **MASSA** et pâtisserie **DELABRUYERE**).
- " *du Heaume* : 6 et 8 rue du Général Mangin (pharmacie **DENOLLE** et **FLORE** décoration).
- " *de Saint-Jacques - ci-devant La Coquille* : 2 et 4 Place du Docteur Mouffier (anciennement maison **JAC** actuellement coiffure **GRAFFITY**).
- " *de la Licorne* : 14, Place du Docteur Mouffier (ancienne agence de la Société Générale puis **Crédit Lyonnais**).
- " *du Plat- d'Estain* : Place du Docteur Mouffier (appartenant à la Licorne).
- " *de la Providence ci-devant des Bons-Enfants* :18, rue Alexandre Dumas (propriété de Maître **VABOIS**).
- " *de la Grosse-Teste ci-devant Croix-Blanche* : 35 - 37, rue du Général Mangin anciennement rue Villers les **Moynes** (ancienne Venerie du Duc d'**ORLEANS** actuellement propriété des familles **CHAUVIN** et **LATRE**).
- " *du Cygne* : 16, rue Alexandre Dumas (ancienne étude de Maître **VABOIS**, actuellement étude de Maître **GERME**).

Sources:

- Mes mémoires **A. DUMAS** (**PLON**)
- Les anciennes *Hostelleries Cotterésiennes* (**E. ROCH**) 1906
- à propos d'**A. DUMAS** (**R. LANDRU**) 1981
- Les Trois **DUMAS** (**André MAUROIS** de l'Académie Française)
- Notes personnelles
- Le Duché de Valois (**PRIEUR CARLIER**) 1764
- Immeuble 16, rue A. Dumas (Maître **P. VABOIS** Notaire Honoraire)
- Chanson en l'honneur de papa **GAILLOT** (Monsieur et Madame **Robert NOE**)
- **Alexandre DUMAS** chez les Zouaves (Messieurs **Jehan** et **Bertrand de NOÛE**)

Jehan de Noüe